

SIVOS DU VAL DE GROSNE
71240 LA CHAPELLE DE BRAGNY

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU 28/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit juin, le Conseil Syndical s'est réuni à 19 heures à La Chapelle de Bragny, sous la présidence de M Didier HAAS, Président.

Présents :

Délégués titulaires :

- Commune de Champagny s/s Uxelles : Philippe CHARLES DE LA BROUSSE, Stéphanie DI PLACIDO
- Commune de La Chapelle de Bragny : Didier CADENEL, Sylvie LAISSU
- Commune d'Etrigny : Sandrine MARATREY
- Commune de Lalheue : Christian CRETIN,
- Commune de Nanton : Didier HAAS, Cédric TAMIZON

Absents excusés : Jean-Paul GUERRIAUD, ayant donné pouvoir à Didier HAAS, Camille LIMONET, ayant donné pouvoir à Sandrine MARATREY, Céline NECTOUX, ayant donné pouvoir à Christian CRETIN, Marinette PUECH, ayant donné pouvoir à Didier CADENEL, Francis PHILIPPON, Estelle GONCALVES et Véronique DAUBY

1°) Approbation du compte-rendu du 31 mars 2021 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2°) Délibération Décision Modificative n°1 sur budget :

Le Président informe l'assemblée que suite au remboursement, à CNP Assurances, d'indemnités journalières en maladie ordinaire perçues en 2020, pour un agent placé avec effet rétroactif en congé de longue maladie, des crédits doivent être ouverts à l'article 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs ».

Il propose la décision modificative suivante :

Article 6419 « Remboursement sur rémunérations de personnel » : + 3 128 €

Article 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » : + 3128 €

Le Conseil Syndical valide cette décision à l'unanimité.

3°) Révision des tarifs restaurant scolaire et garderie :

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les tarifs de restauration scolaire et de garderie qui restent à 3,60 € pour le ticket de restauration scolaire, à 2,50 € pour le ticket de garderie périscolaire pour une journée de garderie, quelque soit la plage horaire et à 4,55 € pour le ticket de restauration scolaire majoré, pour un repas pour le personnel enseignant ou pour toute commande tardive.

Le Président informe l'assemblée que l'imprimerie Moderne où étaient commandés les tickets de cantine et garderie a fermé et que c'est l'imprimerie Buxynoise qui a repris la clientèle.

Les tarifs ne sont plus les mêmes et vu le coût élevé du devis reçu, le Président va contacter les imprimeries sur TOURNUS.

4°) Renouvellement contrats location et maintenance photocopieurs :

Le Président rappelle que les contrats de location des photocopieurs arrivent à échéance et qu'il convient de les renouveler. Ces copieurs concernent les écoles de Lalheue (Mme Dupuis), Nanton, Etrigny et La Chapelle de Bragny. Sur ces 4 copieurs, un est mis à dispositions gratuitement, en ce qui concerne la location.

Le Président présente les propositions reçues d'Espace Copieur et de Rex Rotary. Le coût de location par mois est de 28 € par machine chez le premier et de 50 € par machine chez le deuxième, soit 66 € mensuel d'écart sur les 3 machines.

Le coût des pages noire et couleur est inférieur chez Rex Rotary mais en prenant compte du prix de location des copieurs et en faisant une simulation suivant les maintenances des années précédentes, le coût annuel est estimé à 1 973 € annuel pour Espace Copieur et 2 255 € pour Rex-Rotary.
Le Conseil Syndical valide l'offre d'Espace Copieur.

5°) Bilan année scolaire 2020-2021 et préparation année scolaire 2021-2022 :

Bilan de l'année écoulée :

- Fermeture des écoles en novembre 2020 pour une semaine de confinement.
- Concernant le personnel, plusieurs agents ont été en arrêt maladie de plus d'un mois dont un agent en longue maladie jusqu'au 20 avril 2021. Sa demande de prolongation ayant été refusée par le Comité Médical, l'agent a déposé un recours.
- Concernant le bus scolaire, même chauffeur toute l'année, aucune incivilité de signalée. Le marché va être renouvelé et il a été demandé un bus climatisé.
- Vendredi 2 juillet une calculatrice et une clé USB seront remises aux élèves de CM2 qui partent au collège.

Préparation année scolaire 2021-2022 :

- 144 élèves prévues à la rentrée de septembre (départ de 25 CM2 et arrivée de 13 PS), qui seront répartis comme suit :
 - Etrigny (2 classes) : 46 élèves PS, MS et GS répartis sur les 2 classes
 - Lalheue (Mme Dupuis) : 5 GS et 11 CP
 - Lalheue (Mme Bousseau) : 18 CE1-CE2
 - La Chapelle (Mme Dessolin) : 18 CP-CE1
 - Nanton (M. Robles) : 23 CE2-CM1
 - Nanton (Mme Menard) : 23 CM1-CM2

Depuis il a été annoncé le départ de 5 enfants, ce qui ramènerait l'effectif à 139 élèves.

L'école d'Etrigny ne modifiera pas ses horaires.

- Concernant le personnel, reconduction de tous les postes et titularisation d'un agent en tant qu'agent intercommunal dans le grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, sur un emploi à temps non complet à raison de 8 heures hebdomadaires.
- Les horaires de bus seront mis en ligne sur le site du SIVOS et copies de ces horaires seront adressées en mairie.

6°) Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 20 heures 15.